

« Arrêtons de confondre laïcité et dialogue interreligieux ! »

TRIBUNE. Partout, les représentants religieux s'imposent comme experts de la laïcité, avec la bénédiction des politiques et des institutions. Une confusion dangereuse. Par Aline Girard* Publié le 25/11/2025 à 11h00



Le visage de Marianne diffusé lors du Congrès des maires de France organisé par l'Association des maires de France (AMF), le 20 novembre dernier. © ISA HARSIN/SIPA / SIPA / ISA HARSIN/SIPA

Depuis quelques années, il est devenu courant d'inviter des représentants des cultes dès que l'on veut débattre de laïcité, que ce soit à l'occasion de conférences publiques, de sessions pédagogiques ou de comités consultatifs. Ces événements et rassemblements sont dans les faits le prétexte à un dialogue interreligieux à peine régulé par des organisateurs bienveillants, voire complaisants et même pour certains militants.

À l'approche de la célébration des 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, ils se multiplient et il faut s'en inquiéter, car **la laïcité n'est pas la coexistence des religions (ce n'est pas non plus la religion des athées). C'est bien plus et mieux que cela** : la garantie de la liberté de conscience des citoyens et un principe constitutionnel destiné à assurer le contrat social en surplomb de toutes les croyances.

Citons quelques exemples de ces enceintes où l'on entend des religieux donner leur point de vue de religieux sur la laïcité et où quelques voix laïques peinent à être entendues au milieu de bruits parasites à tonalité discrètement confessionnelle.

Prêtre, pasteur, rabbin, imam sur scène

C'est ainsi que la conférence-débat « *La laïcité, une chance pour la liberté religieuse ?* », organisée par la ville de Grenoble en 2023, pour célébrer la journée de la laïcité du 9 décembre, a réuni, aux côtés de la représentante du Conseil interreligieux, des représentants des cultes catholique, juif, musulman et protestant afin d'explorer la manière dont la laïcité est vécue au sein des diverses communautés religieuses. On peut aisément imaginer qu'avec une telle assemblée le consensus régnait, et ce d'autant plus que la parole contradictoire manquait cruellement.

De son côté, la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) Loiret a convié en mai 2025 à une conférence intitulée « *Préserver la laïcité – Oser la rencontre : les religions du Livre et la République* ». L'objectif de cette réunion publique : entrer dans la laïcité par la porte des fêtes religieuses, grâce aux représentants des cultes, dont l'évêque d'Orléans, avant d'échanger sur ce que doit être une laïcité « *bien comprise* ».

La Licra a récidivé à Bordeaux où, en partenariat avec Le laboratoire de la République, elle a organisé le 24 septembre dernier un débat sur le thème « *Laïcité et religions : quels chemins pour vivre ensemble ?* » où étaient invités à échanger avec un professeur de droit, un prêtre, le rabbin de Bordeaux et Tareq Oubrou, grand imam local, connu pour ses anciens liens avec les Frères musulmans.

En cette fin d'année 2025, le rythme s'accélère. Ici, on organise une conférence publique avec, autour du député local, l'aréopage standard des représentants des cultes pour débattre de « *L'évolution de la laïcité en France. Regards croisés* ». Là pour pimenter le débat, animé par un journaliste de RCF, on invite aussi un agnostique. Mais c'est sans doute le maire de Lyon (Grégory Doucet) qui a le plus d'ambition pour les cultes, puisqu'il offre plusieurs tribunes aux religieux dans son programme « *120 ans de la loi Laïcité* », dont une conférence entièrement organisée par les représentants des cultes de Lyon à l'université catholique de Lyon !

Les ministres des cultes à l'école publique

Dans les écoles, la même habitude est désormais installée avec les encouragements du président de la République. Le 13 novembre 2023, il a reçu à l'Élysée les représentants des cultes – au lendemain de la marche contre l'antisémitisme où il avait brillé par son absence – pour les « *encourager à multiplier les actions éducatives, en particulier en direction des jeunes* ». Sans attendre, les esprits religieux se sont enflammés à l'idée de cet « *effort pédagogique* » qui leur était demandé. « *On envisage une journée tous ensemble avec les jeunes dans des lieux de culte, puis un lycée* », a dit l'un à la sortie, tandis que l'autre a évoqué des « *réunions en banlieue, dans un quartier où toutes les religions sont présentes* ».

Le 8 janvier 2025, lors de la cérémonie des vœux aux représentants des cultes, Emmanuel Macron les a à nouveau missionnés : « *ambassadeurs de la fraternité* », ils doivent contribuer par le dialogue interreligieux à la pédagogie de la laïcité pour répondre au « *besoin d'unité* ». Immédiatement curés, pasteurs, rabbins et imam ont pris pied dans l'école publique, invités par des enseignants peu enclins à exercer leur devoir laïque de fonctionnaires et avec l'accord de la hiérarchie pour « *débattre de religion et de laïcité* » avec des élèves.

Mentionnons tout d'abord la venue de l'association *C.I.E.U.X.* [!] dans un collège public du 12^e arrondissement sur l'initiative d'une professeur de français et avec la « *bénédiction* » du rectorat de l'académie de Paris, pour une « *rencontre interreligieuse et laïque* » sur le thème « *Vivre ensemble et laïcité, la contribution des religions* ».

Citons ensuite les actions à répétition de l'association *Les Voix de la paix*. Au lycée Galilée de Gennevilliers, trois femmes, rabbin, pasteure et islamologue, ont été invitées à discuter de la manière dont « *la laïcité permet de vivre sereinement sa religion en France* ». Au collège Gérard-Philippe dans le 18^e arrondissement, rabbin et islamologue ont parlé de religion et laïcité avec des élèves de 3^e.

Même approche au lycée Auguste-Renoir à Asnières où l'on a disserté sur la place des femmes dans les religions monothéistes. L'association *Les Voix de la paix* s'est réjouie en conclusion : « *Contrairement à une vulgate laïciste, les élèves sont très intéressés par les questions religieuses et spirituelles.* » Mais il y a plus fort. À l'occasion de la journée de la laïcité le 9 décembre 2024, la Conférence des responsables de culte en France (CRCF, qui regroupe des responsables représentant les instances du bouddhisme, des Églises chrétiennes, de l'islam et du judaïsme) s'est rendue au collège Jean-Baptiste-Corot du Raincy.

Laissons les organisateurs exprimer leur satisfaction : « *En présence de la rectrice de l'académie de Créteil, de la sous-préfète du Raincy, de la responsable de l'équipe valeurs de la République de l'académie, de la principale du collège et de professeurs d'histoire-géographie, les responsables de culte ont brièvement présenté aux élèves leur vision de la laïcité, avant un échange convivial avec la salle.*

Les élèves [...] ont pu interroger les responsables de culte sur divers sujets comme notamment le port des signes religieux, la possibilité de critiquer les religions, l'égalité homme-femme ou encore les discriminations en raison de la religion. [...] La CRCF remercie le rectorat et l'ensemble des parties prenantes pour leur accueil et leur engagement, et forme le vœu de pouvoir renouveler l'expérience dans d'autres établissements à l'avenir. » Il est nul besoin de commentaire.

Ainsi invite-t-on des ministres de cultes à parler de leur religion sous couvert de laïcité dans une école publique laïque où on laisse libre cours à l'expression débridée des croyances des élèves sous le regard bienveillant des professeurs !

Des religieux sollicités par des collectivités

L'Éducation nationale n'est pas la seule à confondre laïcité et dialogue interreligieux et à considérer les religieux comme des experts en laïcité. Les collectivités territoriales aussi. Les dérives se multiplient au nom du « *vivre ensemble* », certaines municipalités considérant que l'on ne peut plus affirmer les principes laïques sans l'imprimatur des religieux.

À Toulouse notamment, qui a créé « *Toulouse Fraternité-Conseil de la laïcité* », une instance consultative avec des représentants des cultes anglican, bouddhiste, catholique, juif, musulman, orthodoxe, protestant, « *qui peut se saisir des questions relatives à la vie des communautés spirituelles et au fait religieux dans la cité et dans la République pour rendre des avis motivés* ».

À Chambéry avec le conseil de la laïcité mis en place en 2023 sur la recommandation de *Convivencia Conseil*, au sein duquel siège un étonnant « *Collège des représentant.es [sic] des associations, cultes, convictions et mouvements de pensée* », qui fait cohabiter tous les cultes présents sur le territoire : catholique, protestant, juif, musulman, bouddhiste, évangélique – et même à l'origine les très controversés Témoins de Jéhovah qui se sont retirés depuis.

À Nancy, où la municipalité met au programme de la journée de la laïcité du 9 décembre 2024 une visite des lieux de cultes « *pour comprendre les religions* ». Le parcours a mené les citoyens (les fidèles ?) de la cathédrale de Nancy au temple protestant en passant par la mosquée et la synagogue, le tout sous la houlette d'un professeur spécialiste d'histoire religieuse.

À Neuilly-Plaisance, où imam, rabbin, prêtre et pasteur dialoguent, rassemblés autour d'une charte communale de la laïcité signée en juillet 2025 à l'occasion d'un « *pique-nique du partage* » qui a réuni les fidèles de chacun de leurs cultes, « *parfaite illustration du bien vivre-ensemble nocéen* », selon le maire.

Une vague à endiguer d'urgence

Le penchant des politiques, des enseignants et des édiles pour les représentants des cultes est symptomatique de la perte de repères historiques et culturels de ceux qui sont censés appliquer le principe de laïcité, au gouvernement, dans les institutions comme à l'école publique.

En théorie les meilleurs connasseurs, par leur fonction, de ce principe qui organise la société française depuis la loi du 9 décembre 1905, ils ont pourtant des bases peu solides, fluctuantes, modelables en fonction des circonstances et des influences, allant parfois jusqu'aux accommodements déraisonnables.

Subissant de fortes pressions de la part de certains cultes, déboussolés par les faux amis de la laïcité grand manipulateurs de la langue et de la pensée, déstabilisés par la « *prolifération du croire* », ils semblent dorénavant avoir besoin d'une béquille pour penser, nommer et faire vivre la laïcité.

Conscients de leurs intérêts, mais habiles à déguiser leur ambition d'influer sur la société, les religieux leur offrent modestement leurs services pour transformer clandestinement la laïcité en coexistence harmonieuse des religions. Ils ont réussi l'exploit de légitimer leur parole. Dans une tribune publiée le 13 décembre 2024 sur le site vie publique.fr, Philippe Portier, membre de la *Vigie de la laïcité*, promoteur de la coexistence *interreligieuse* et partisan de la participation active des cultes à la vie de la cité, ne cache pas sa satisfaction : « *Les acteurs politiques considèrent désormais nécessaire de renforcer leurs interactions avec les institutions religieuses [...] afin de se rendre plus efficaces, en usant des ressources des Églises, dans le gouvernement de la société* », ajoutant que les cultes « *participent à l'activité réflexive de l'État* » avec une « *expertise spécifique* ».

Pour lui, « *le recours au religieux apparaît comme un adjuvant nécessaire dans l'entreprise d'administration de la société* ».

La multiplication des DU « *Laïcité, religion et citoyenneté* », formations agréées par le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Enseignement supérieur, risque d'accentuer la tendance. Ces formations, dispensées par des universités publiques ou privées (essentiellement catholiques) sont ouvertes aux cadres religieux, aux responsables associatifs et aux fonctionnaires ayant à connaître des questions de laïcité et de droit des cultes.

Le mélange des publics est malheureux. La présence des cadres religieux de toutes confessions incite en effet à donner au fait religieux un poids qu'il n'a pas à avoir dans notre État laïque et notre société sécularisée et les fonctionnaires qui les côtoient finissent par penser que la porosité entre le religieux et le politique est la normalité.

Le constat est amer pour les républicains. Devant l'affaiblissement du socle laïque, la République, ils ne peuvent que constater que l'époque favorise l'expression religieuse.

La pression des faux amis de la laïcité fait des ravages. Beaucoup se laissent abuser par ces religieux qui ne peuvent que prêcher pour leur paroisse et qui travestissent la laïcité à leur profit, la limitant à un espace de dialogue interconfessionnel et d'expression de la liberté religieuse. Les temps ont incontestablement changé et l'air de la République sent désormais la myrrhe et l'encens.

* Aline Girard est secrétaire générale d'Unité Laïque